



Course d'Orientation
Ligue de Bourgogne Franche-Comté

LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ DE COURSE D'ORIENTATION

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de la Ligue BFCCO Vendredi 19 février 2016 – Besançon (25)

Membres du Comité Directeur LBFCO présents : Valentin Palcau, Françoise Papillon, Philippe Laurent, Jean Michel Ledi, Alain Pourre, François Jovignot, Alexandre Ganzitti

Membres excusés : Marion Guinot, Jean-Charles Lalevée, Benjamin Clément-Agoni (pouvoir à Valentin Palcau), Jean-Luc Porte, Olivier Parigot (pouvoir à Françoise Papillon), Emmanuel Carette, Pierre Bremeersch, Guy Gutschenritter (pouvoir à Alexandre Ganzitti).

Début de la réunion à 18h15.

Cette dernière a pour objectif principal d'essayer d'harmoniser des fonctionnements différents, pour définir des règles communes et prendre les premières décisions.

1° Mise à jour des règlements et statuts – déclaration en préfecture

Le président réunit les pièces demandées par la Préfecture pour la déclaration de modifications, afin de matérialiser le changement de la ligue de Bourgogne en ligue de Bourgogne Franche-Comté de Course d'Orientation et de communiquer les coordonnées du nouveau bureau directeur. Le PV de l'AG LBFCO du 30 janvier 2016 est bien signé par les deux anciennes ligues et la modification des nouveaux statuts a été adoptée par l'AG

Les nouveaux statuts seront mis en ligne sur le site de la ligue BFCCO, dans la rubrique « Documents officiels ».

Les différents règlements et conventions seront progressivement actualisés.

Vote : adopté à l'unanimité

2° Point Financier 2016

Pour harmoniser les pratiques antérieures des anciennes ligues, quelques ajustements se sont révélés nécessaires sur les points suivants :

a) Aides aux championnats de Ligue :

La ligue BFCO apportera une aide financière plafonnée pour l'achat des récompenses aux clubs et comités départementaux organisateurs (sur présentation de factures et après réception des rapports de l'arbitre et du contrôleur) pour les championnats de ligue de course d'orientation, pédestre et VTT, proportionnellement aux nombres de titres attribués :

Titres individuels :

de 1 à 9 Titres	De 10 à 19 Titres	Au-delà de 20 Titres
60 €	100 €	150 €

Titres en relais : 120 €

Vote : adopté à l'unanimité

b) Indemnités kilométriques (IK) :

Pour ne pas fragiliser la trésorerie de la Ligue et en tenant compte de l'augmentation des distances pour les déplacements, les échanges entre la Bourgogne et la Franche-Comté ont permis d'aligner l'indemnité à 0,20 €/ Kms à partir du 01 février 2016 (tarif déjà pratiqué en Franche-Comté).

Le tarif est inchangé pour toute action en cours ou mise en place en Janvier 2016 en Bourgogne ou en Franche-Comté.

Les frais d'autoroute s'ajoutent à l'indemnité kilométrique, sachant que le co-voiturage doit être privilégié.

Vote : adopté à l'unanimité

c) Les aides aux week-ends RDE :

Pour les week-ends RDE, l'aide apportée par la ligue aux clubs sera de 15€/jour par jeunes, (correspondant aux frais d'inscription, transport etc.).

Vote : adopté à l'unanimité

d) Les Pass'O :

La Ligue est tenue de suivre la procédure établie par la FFCO pour l'établissement des Pass'orientation délivrés.

Pour envoyer à la ligue « l'Etat des Pass'O délivrés » un interlocuteur est nécessaire par club et comité départemental (pour rappel : le tableau doit être envoyé au responsable Pass'O de la ligue par l'intermédiaire du secrétariat de la ligue avant le 15 de chaque trimestre).

Le responsable Pass'O à la ligue, Pierre Bremeersch, fera trimestriellement un envoi groupé au secrétariat de la FFCO.

La FFCO facture à la ligue les Pass'O délivrés.

La ligue refacturera les Pass'O aux clubs et comités départementaux organisateurs à hauteur de 50% du tarif fédéral, uniquement pour une manifestation payante. Les entraînements, stages, animations non payants entrent dans le cadre du développement et ne sont pas concernés. Les Pass'O restent à la charge de la ligue.

Vote : adopté à l'unanimité

e) Actions CNDS :

Pour toutes les actions menées la ligue BFCO tiendra compte des objectifs fixés par la DRDJSCS :

Priorités pour la ligue

- Actions mutualisées.
- Actions liées à la fusion des ligues ou comités régionaux (ETR).
- Formation des bénévoles.
- Correction des inégalités d'accès: pratique féminine, pratique personne atteinte de handicaps en QPV ou ZRR.
- Publiques et territoires et ce quel que soit l'outil (accès au haut niveau / stages /manifestations).
- L'achat de matériel n'est pas un projet à lui seul, il doit intervenir dans un projet global.
- Le développement de la pratique hors actions listées ci-dessus n'est pas prioritaire (>18 ans / Hommes/ hors QPV hors ZRR).

Vote : adopté à l'unanimité

f) Clôture des comptes de la Ligue de Franche-Comté:

La clôture des comptes de la ligue de Franche-Comté de course d'orientation interviendra au plus tôt et ce dès que les dépenses engagées et les mouvements en cours (remboursements, affiliation ligue à la FFCO, Pass'O) figureront sur le relevé mensuel des opérations. Les comptes des 2 anciennes ligues seront donc prochainement regroupés.

Vote : adopté à l'unanimité

3° - Championnat de Bourgogne LD

Prévu le 5 mai dans le calendrier ligue, il est aujourd'hui non attribué et un club sera prochainement recherché pour cette organisation. Le président propose que cette organisation soit du côté Lons le Saulnier et prendra contact avec le JSO pour affiner cette organisation.

Vote : adopté à l'unanimité

4° - Conventions et prêt du matériel de la ligue

Pour les clubs ou CD affiliés à la ligue BFCO: le prêt du matériel est gratuit.

Pour l'Education Nationale : le prix de la location du matériel est de 50,00 €.

Pour les autres clubs, associations, ligues non affiliés à la ligue BFCO, ainsi que les structures ou organismes extérieurs : le prix de la location est de 150,00 €.

Les conventions seront prochainement actualisées par le bureau directeur puis mises en ligne sur le site de la Ligue BFCO.

Vote : adopté à l'unanimité

5°- Commissions

La ligue fait appel à candidatures pour compléter les commissions :

- Commission Jeunes/RDE/Ecoles de CO, Challenges/Balises de couleurs : *postes à pourvoir*
- Commission accès HN (SLE) : *postes à pourvoir*

- Commission Développement : *postes à pourvoir*
- Commission Formation/Diplômes : Jean-Luc Porte + *postes à pourvoir*
- Commission Experts (Délégués Arbitres, Contrôleurs) : *postes à pourvoir*
- Commission Pratiques sportives : Jean-Charles Lalevée + *postes à pourvoir*
- Commission Communication : Marion Guinot+ *postes à pourvoir*
- Commission Cartographie : Guy Gutschenritter + *postes à pourvoir*
Fabrice Thomassin, restera le référent pour la ligue, un interlocuteur par comité départemental sera nécessaire.

Vote : adopté à l'unanimité

6°- Points Divers

- La deuxième partie du stage de Traceur Régional organisé par la ligue aura lieu comme prévu, le week-end du 27-28 février à ST. Victor sur Ouche.
- Accès au HN (SLE) : le président invite les responsables des deux SLE à organiser des rencontres (stages ou des week-ends communs).
- Cartographie : Afin d'inciter les structures propriétaires à refaire les cartes anciennes et de leur laisser le temps d'effectuer ces travaux, il est décidé de porter la durée de vie moyenne des cartes anciennes de 5 ans à 7 ans. Pour les nouvelles cartes la durée de vie reste fixée à 5 ans. Lorsqu'une carte existante sera remise dans le plan développement cartographique son propriétaire sera prioritaire pour réaliser la nouvelle carte s'il accompagne sa demande d'un projet d'utilisation, et cela dans le respect du délai de réalisation de deux ans. Après ce délai il ne bénéficiera plus de l'exclusivité.
Le plan de développement cartographique sera géré au niveau des comités départementaux. Pour ceux ne disposant pas de comité une solution devra être trouvée (gestion ligue ou en collaboration avec un département voisin).
- Ajout au calendrier d'un championnat de **CO** à ski: Le 12 février lors de la réunion des présidents de ligues organisée par le CROS de Bourgogne, le président a rencontré Philippe Déporte, le président du Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté de ski. L'idée de faire une action en commun est née. Le président propose d'intégrer un championnat Bourgogne Franche-Comté de CO à ski dans le calendrier pour l'hiver prochain.
- Procédure des règles de correspondances : tous les courriers émanant des structures affiliées ou de licenciés doivent être envoyés par l'intermédiaire de l'adresse mail de la ligue : **A AJOUTER**
Le secrétaire ou le secrétaire adjoint auront en charge de répondre ou de faire suivre les correspondances vers les personnes intéressées.
Les adresses mail qui seront utilisées pour les correspondances avec les structures affiliées seront celles officiellement déclarées auprès de la fédération.
Pour les envois de courriels en nombre qui supposent l'existence d'un fichier, il sera vérifié les dispositions de la loi informatique et liberté (CNIL).
- Pour faciliter les réunions / formations / AG la trésorière propose l'achat d'un vidéo projecteur. Il sera également mis à la disposition des structures affiliées.
- Les archives de l'ancienne ligue FCCO seront conservées par le secrétaire. Celles de ligue BOCO sont actuellement déposées chez J-D Lalevée.
- Aides financières : aucune aide de la ligue BFCO ne sera versée aux structures affiliées n'étant pas à jour de leur cotisation ou de sommes dues à la ligue.

Compte tenu du coût élevé de l'affiliation payée à la ligue au titre de 2016 par les clubs comtois, ces derniers ne seront pas concernés au titre de l'année sportive en cours par le paiement des taxes à La ligue, ni les aides portant sur le nombre de participants aux compétitions régionales.

Vote sur l'ensemble des points divers : adoptés à l'unanimité

La prochaine réunion du CD se fera à QUETIGNY, chez le président. Le lien doodle ci-dessous permettra de valider la date de Vendredi 1 Avril 2016 à 18h00.

<http://doodle.com/poll/rt4ss6axcc4zwi5k>

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 22h45.

Le Président
Valentin PALCAU

Le Secrétaire
Philippe LAURENT